



FONCTION PUBLIQUE

FO Fonction publique - Section de Loire-Atlantique
2 place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Courriel : fo44fgf@gmail.com

Site Internet : www.fo-fonctionnaires.fr

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

LE 22 MARS 2018

Nantes : 10h30 - Croisée des trams (Commerce)

Saint-Nazaire : 10h00 - Gare SNCF

FO dénonce la dégradation sans précédent des conditions de travail et de rémunération des personnels des trois versants de la fonction publique, du fait des politiques d'austérité successives que le gouvernement Macron/Philippe a décidé d'aggraver. Ces politiques désorganisent le service public, pilier de la République, comme le démontre la situation dans les EHPAD et les hôpitaux, ou encore dernièrement l'incapacité des pouvoirs publics à gérer un banal épisode neigeux en Île de France.



TROP, C'EST TROP !

Abandon du programme « Action publique 2022 »



Après un nouveau gel du point d'indice en 2018 – pour la 7ème fois en 8 ans –, l'augmentation de la cotisation pension et celle mal compensée de la CSG, ainsi que la restauration du jour de carence, le gouvernement a posé le cadre de son « programme Action publique 2022 » :

- ▶ 60 milliards d'euros de nouvelles coupes budgétaires d'ici 2022 ;
- ▶ 120 000 suppressions de postes ;
- ▶ Abandon de missions (privatisations) ;
- ▶ Remise en cause du statut...

Les fédérations de fonctionnaires FO-CGT-FSU-Solidaires-CFTC-CGC-FAFP appellent nationalement l'ensemble des personnels des trois versants de la fonction publique à la grève le 22 mars. D'ores et déjà, d'autres

secteurs se joignent à cet appel, comme les cheminots et les agents de Pôle Emploi. Partie prenante de la grève du 22 mars, la section FO Fonction publique de la Loire-Atlantique revendique :

► Le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies depuis 2000 ;

► L'arrêt des suppressions de postes et les créations statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services : non à la suppression des 120 000 postes ;

► La défense du statut général de la fonction publique contre l'individualisation des carrières et des rémunérations, notamment mise en œuvre à travers le RIFSEEP (primes au mérite) et PPCR, dont FO revendique le retrait ;

► La titularisation des personnels contractuels : non à la précarisation croissante des agents publics et au « contrat statutaire » prôné par le gouvernement, au mépris des règles statutaires ;

► L'abrogation du jour de carence ;

► Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et des régimes particuliers ;

► L'abandon des Groupements Hospitaliers Territoires (GHT) qui, associés aux contrats locaux de retour à l'équilibre financier des hôpitaux, entraîneraient la suppression de 22 000 postes ;

► L'abandon de la possibilité de licencier les fonctionnaires hospitaliers pour raisons de santé par la modification des articles 92 à 95 du statut ;

► Dans les EHPAD publics et privés : l'application du « Plan Solidarité Grand Âge » de 2006 avec le ratio d'un agent par résident et l'abandon de la convergence tarifaire qui va se traduire par des suppressions massives de postes ;

► La défense du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, ainsi que le retrait de la loi Vidal dite loi pour l'orientation et la réussite des étudiants (ORE)...



Dans le cadre de cet appel à la grève, la section FO Fonction publique de Loire-Atlantique soutient l'ensemble des revendications particulières portées par ses syndicats, notamment celles au cœur de la mobilisation générale des agents pénitentiaires et de la grève massive des EHPAD au mois de janvier dernier.

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE 22 MARS 2018

Plus que jamais, Statut – Code du travail, public – privé : Tout est lié !

■ Le projet de « réforme » de la fonction publique est le pendant de la loi Travail et des ordonnances Macron dans le secteur privé : privilégier le localisme au détriment des lois de la République et des garanties statutaires des personnels pour toujours plus de «flexibilité»...

■ La « réforme » du lycée et du baccalauréat, annoncée par le ministre de l'Éducation nationale le 14 février dernier, en est une illustration. Elle entraînerait non seulement jusqu'à 25 000 suppressions de postes d'enseignants, mais également la fin du baccalauréat comme premier grade universitaire et comme diplôme national,

reconnu dans les conventions collectives et pour l'accès aux concours de la fonction publique.

FO revendique le maintien du baccalauréat dans sa version actuelle et refuse l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.